

Arrêté

Générale

colonial

# Arrêté de Promulgation n° 521 Arrete n° 521 promulguant à la CFS.

n° 521

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
24 avril 1953

Numéro JO  
n° 7 du 01/06/1953

Date du numéro  
1 juin 1953

## VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret n° 52-1008 du 30 août 1952 portant modification du décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des Territoires d'Outre-Mer;

## TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°. Est promulgué. à la Côte Française des Somalis le décret n° 52-1008 du 30 août 1952, qui modifie le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des Territoires d'Outre-Mer. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Le Gouverneur.N. SADOUL.**